

Didier Bollecker

Un nouveau mandat de membre du Conseil d'Administration du FGAO

Les instances du Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages (FGAO) ont été renouvelées.

Michel GOUGNARD a été nommé Président du Conseil d'Administration et Julien RENCKI Directeur général du FGAO.

La composition du FGAO passe de 18 à 12 membres.

Le Président de l'Automobile Club Association, Didier Bollecker, a vu son mandat de membre du Conseil d'Administration renouvelé.

La décision a été prise par arrêté du ministre des finances et des comptes publics du 1er juillet 2016.

Le FGAO a été créé en 1951 pour indemniser les victimes d'accidents de la circulation provoqués par des personnes non assurées ou non identifiées. Au fil des années ses missions et ses compétences se sont élargies. Il est financé par les assureurs et les assurés grâce à une contribution obligatoire sur les primes d'assurance de responsabilité civile automobile.

Le FGAO gère, également le FGTI, Fonds d'indemnisation des victimes d'actes de Terrorisme et d'autres Infractions.